



Saint Pons

COMMUNAUTÉS ASPREMONT - LEVENS - ST ANDRÉ DE LA ROCHE
TOURRETTE LEVENS - DURANUS - ST BLAISE



27/07/2025

Existe-t-il de bonnes raisons de louper la messe pendant les vacances ?

Il peut être tentant de sauter la messe dominicale pour profiter d'un moment de détente sur la plage, mais les vacances d'été ne nous dispensent pas d'aller à l'église. Lorsque l'on est en vacances loin de chez soi et que l'on profite d'un temps de détente en vacances, il peut être tentant "d'oublier" d'assister à la messe du dimanche. Nous désirons peut-être faire la grasse matinée ou encore, l'horaire ne convient pas du tout et nous ne voulons pas interrompre nos activités. Quel que soit le prétexte que nous trouvons, les vacances semblent beaucoup plus simples sans devoir gérer l'obligation dominicale. Cependant, Dieu ne voit pas les choses ainsi.

Le Code de droit canonique actuel confirme l'obligation dominicale et déclare : "Le dimanche et les autres jours de fête de précepte, les fidèles sont tenus par l'obligation de participer à la messe" (CIC 1247). Cela signifie que tout catholique qui est en mesure d'assister à la messe doit faire tous les efforts possibles pour y participer. Il peut parfois y avoir des circonstances exceptionnelles qui peuvent dispenser une personne d'assister à la messe. Par exemple, lorsque dans la ville où vous vous trouvez, il n'y a pas de paroisse catholique. Mais profiter de la plage n'est pas une raison légitime pour manquer la messe dominicale, si celle-ci est accessible.

Du temps pour Dieu. Si l'Église insiste tant sur cette question, c'est parce que nous devons prendre du temps pour Dieu le dimanche, en l'adorant de la manière qu'il a souhaitée. Dans sa lettre apostolique *Dies Domini*, saint Jean-Paul II a exhorté tous les catholiques à renouveler leur dévouement à l'Eucharistie dominicale. Il est vraiment d'une importance capitale que tout fidèle soit convaincu qu'il ne peut vivre sa foi dans la pleine participation à la vie de la communauté chrétienne sans prendre part régulièrement à l'assemblée eucharistique dominicale. Si dans l'Eucharistie se réalise la plénitude du culte que les hommes doivent à Dieu, et qui n'a d'équivalent dans aucune autre expérience religieuse, cela s'exprime avec une efficacité particulière dans l'assemblée dominicale de toute la communauté, obéissant à la voix du Ressuscité qui la convoque pour lui donner la lumière de sa Parole et la nourriture de son Corps comme source sacramentelle permanente de rédemption. La grâce qui jaillit de cette source renouvelle les hommes, la vie, l'histoire. S'il peut être plus facile de sauter la messe du dimanche quand on voyage, il faut savoir que l'on sacrifie ainsi la source de grâce que Dieu veut nous donner dans chaque eucharistie dominicale. **Surtout, ne considérez pas l'obligation de la messe comme quelque chose que l'on vous imposerait, mais vivez-la plutôt comme une invitation à une relation plus profonde avec Jésus-Christ.** Par sa mort et sa résurrection, le Christ a apporté le salut « pour la multitude », une fois pour toutes. En instituant l'Eucharistie lors de la dernière Cène, il nous a laissé le mémorial de son sacrifice : « Le pain que Je donnerai, c'est ma chair, donnée pour que le monde ait la vie » (Jn 6, 51) ; « Faites cela en mémoire de Moi » (Lc 22, 19). « Pour la gloire de Dieu et le salut du monde ». Le prêtre, en célébrant l'Eucharistie, fait couler sur l'Église et sur le monde le sang rédempteur du Christ. Chaque messe a une valeur infinie : elle applique les mérites du Christ, non seulement pour les fidèles présents, mais aussi pour les fidèles vivants et morts, et même pour le monde entier. Que le prêtre soit seul à célébrer ou avec une assistance de fidèles, le sacrifice de la messe procure toujours des grâces surabondantes. Dans l'antique prière de l'offrande du calice, le prêtre dit : « Priez... pour que mon sacrifice qui est aussi le vôtre soit agréable à Dieu le Père tout puissant ». Et juste avant la préface dans la forme ordinaire du rite romain, les fidèles répondent : « Que le Seigneur réçoive de vos mains ce sacrifice à la louange et à la gloire de Son Nom pour notre bien et celui de toute l'Église ». Certes, il n'existe pas d'instrument de mesure pour rendre compte de l'efficacité des célébrations eucharistiques ! Nous pouvons toutefois être sûrs que chaque messe compense infiniment le mal dans le monde. Écoutons les propos éblouis du saint Curé d'Ars : « Toutes les bonnes œuvres réunies n'équivalent pas au saint sacrifice de la messe, parce qu'elles sont les œuvres des hommes, et la messe est l'œuvre de Dieu. » « L'Eucharistie embrasse et pénètre toute la création ». La messe assume et transfigure toute la création, par l'offrande du fruit de la terre, de la vigne et du travail des hommes, qui deviennent le Corps et le Sang de Jésus. En vérité, « l'Eucharistie unit le ciel et la terre, elle embrasse et pénètre toute la création » selon les mots du pape François dans son encyclique *Laudato Si'* (n° 236). Dès lors, il nous faut célébrer et offrir l'eucharistie « au nom de la création tout entière, aspirant ainsi à la sanctification du monde et travaillant intensément à cette fin », souligne Benoît XVI dans *Sacramentum Caritatis* (n° 92). À chaque messe, c'est tout le cosmos qui s'élève vers Dieu et bénéficie des fruits de la Rédemption.



”

SI SEULEMENT
LES HOMMES
POUVAIENT
APPRÉCIER LA
VALEUR DE LA
SAINTE MESSE
IL FAUDRAIT DES
AGENTS DE
CIRCULATION
AUX PORTES
DES ÉGLISES
CHAQUE JOUR
POUR MAÎTRISER
LA FOULE.

St Padre Pio

ASSOMPTION DE LA VIERGE MARIE. Doctrine

Le 1er novembre 1950, l'Assomption de Marie est définie comme un dogme de foi par la constitution apostolique *Munificentissimus Deus* de Pie XII : « Par l'autorité de Notre-Seigneur Jésus-Christ, des bienheureux apôtres Pierre et Paul, et par Notre propre autorité, Nous prononçons, déclarons, et définissons comme un dogme divinement révélé que l'Immaculée Mère de Dieu, la Vierge Marie, après avoir achevé le cours de sa vie terrestre, fut élevée corps et âme à la gloire céleste » (Constitution dogmatique *Munificentissimus Deus*, § 44). Par la suite, la constitution dogmatique *Lumen gentium* du concile Vatican II de 1964 a confirmé : « Enfin, la Vierge immaculée, préservée de toute tache de la faute originelle, au terme de sa vie terrestre, fut élevée à la gloire du ciel en son âme et en son corps et elle fut exaltée par le Seigneur comme Reine de l'univers afin de ressembler plus parfaitement à son Fils, Seigneur des seigneurs et vainqueur du péché et de la mort. » (*Lumen Gentium* sur l'Église, § 59)

La fête avant le dogme. La fête de l'Assomption trouve son origine à Jérusalem, vers le milieu du 5^e. Elle a été introduite à cette époque par l'évêque Cyrille d'Alexandrie. Lors de la christianisation de l'Europe, elle remplaça peu à peu une importante fête romaine, les *Feriae Augusti* ; entre 588 et 602, l'empereur Maurice l'étend à tout l'empire byzantin en instaurant la fête de la Dormition de la Vierge Marie chaque année à la date du 15 août pour commémorer l'inauguration d'une église dédiée à la Vierge montée au ciel. La fête est introduite officiellement en Occident sous l'influence du pape Théodore 1er au 7^e siècle et prend le nom d'Assomption. En France, en 1638, après presque vingt-trois ans de mariage stérile, le roi Louis XIII désirant un héritier consacre de manière solennelle la France à la Vierge Marie sous le titre de son Assomption et il demande à ses sujets de faire tous les 15 août, une procession solennelle dans chaque paroisse. Louis XIV naît l'année suivante, c'est l'origine du vœu de Louis XIII. En 1854, beaucoup demandent que soit défini le dogme de l'Assomption. « De 1854 à 1945, huit millions de fidèles écriront en ce sens. Il faut y ajouter les pétitions de 1 332 évêques, de 83 000 prêtres, religieuses et religieux. Face à ces demandes répétées, Pie XII demande aux évêques du monde de se prononcer. 90 % des évêques y sont favorables. 10 % des évêques s'interrogent sur l'opportunité d'une telle déclaration ». La constitution *Munificentissimus Deus* de Pie XII officialise la fête qui existe depuis quatorze siècles. L'Assomption est désormais considérée comme un dogme de foi divinement révélé par Dieu. Marie, ayant été préservée du péché originel et n'ayant commis aucun péché personnel, a été élevée à la gloire du ciel, après la fin de sa vie terrestre, en corps et en âme : selon ce dogme, son enveloppe charnelle n'a pas à attendre la résurrection des corps à la fin des temps.



Benoît XVI. ASSOMPTION

En contemplant Marie dans la gloire céleste, nous comprenons que pour nous aussi, la terre n'est pas la patrie définitive et que si nous vivons tournés vers les biens éternels, nous partagerons un jour sa gloire et la terre également deviendra plus belle. C'est pour cela que, même parmi les mille difficultés quotidiennes, nous ne devons pas perdre la sérénité, ni la paix. Le signe lumineux de l'Assomption de la Vierge au ciel resplendit encore plus lorsque semblent s'accumuler à l'horizon des ombres tristes de douleur et de violence. Nous en sommes certains : d'en haut, Marie suit nos pas avec une douce inquiétude, elle nous réconforte à l'heure des ténèbres et de la tempête, elle nous rassure de sa main maternelle. Soutenus par cette conscience, nous poursuivons avec confiance notre chemin d'engagement chrétien là où la Providence nous conduit.

DES VERSETS BIBLIQUES POUR LES VACANCES

Lc 21:34 Prenez garde à vous-mêmes, de crainte que vos coeurs ne s'apesantissent par les excès du manger et du boire, et par les soucis de la vie...

Éph 5:18 Ne vous enivrez pas de vin: c'est de la débauche. Soyez, au contraire, remplis de l'Esprit

Ecclésiaste 3 : 1 Il y a un temps pour tout, un temps pour toute chose sous les ciels.

1Co15:33 Ne vous y trompez pas: les mauvaises compagnies corrompent les bonnes moeurs.

Mt 5:16 Que votre lumière luisse ainsi devant les hommes, afin qu'ils voient vos bonnes œuvres, et qu'ils glorifient votre Père qui est dans les cieux.

Éph 4:26 Si vous vous mettez en colère, ne péchez point; que le soleil ne se couche pas sur votre colère.

Ps 148:3 Louez-le, soleil et lune! Louez-le, vous toutes, étoiles lumineuses!

Hé 13:6 C'est donc avec assurance que nous pouvons dire: Le Seigneur est mon secours, je n'aurai peur de rien. Que peut me faire un homme?

Ps 91: 4 Il te couvrira de ses ailes et tu trouveras un refuge sous son plumage. Sa fidélité est un bouclier et une cuirasse.

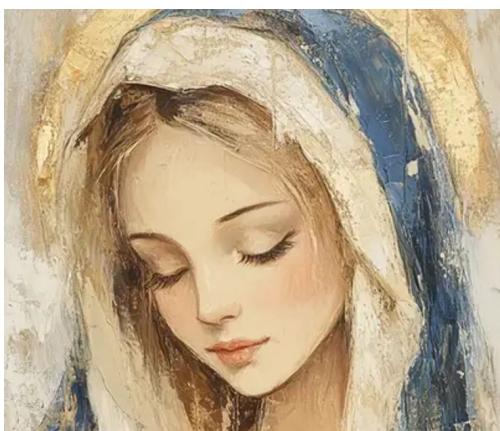
Ps 4:8 Je me couche et je m'endors en paix, Car toi seul, ô Eternel! tu me donnes la sécurité dans ma demeure.

Ps 23:1 L'Eternel est mon berger: je ne manquerai de rien. Il me fait reposer dans de verts pâturages, Il me dirige près des eaux paisibles....

Calendrier des célébrations du mois d'août

Vend 01/08	18h Messe chap Noire Levens	P FB	Vend 15/08 Assomption	9h30 Messe aux Salettes 9h30 Messe à Saint André 11h Messe à Tourrette et Procession 11h Messe Levens 21h Procession Ch Blanche Levens	P FB P MT P MT P FB P FB MT
Sam 02/08	11h Baptême Tourrette 16h Mariage à Tourrette 18h Messe à Levens	P MT JMP P FB MT	Sam 16/08	11h Baptême à Saint André 18h Messe à Tourrette	P MT P FB
Dim 03/08	9h Messe à Aspremont 9h30 Messe à Saint André 11h Messe à Tourrette 12h Baptême Levens	P MT P FB P FB P MT	Dim 17/08	9h Messe Aspremont 9h30 Messe Saint André 11h Baptême à Saint André 11h Messe Levens	P FB P FB P MT P MT
Lun 04/08	11h Messe à Tourrette Fête de St J M Vianney (curé d'Ars) Messe pour les vocations.	P FB MT	Jeu 21/08	18h Messe à Aspremont	P MT
Mer 06/08	11h Messe à Tourrette Fête Transfiguration du Seigneur	P FB MT	Vend 22/08	18h messe chap Noire Levens	P MT
Jeu 07/08	18h Messe Aspremont	P MT	Sam 23/08	16h Baptême à Saint André 18h Messe à St André	P FB P FB
Vend 08/08	18h Messe chap Noire Levens	P MT	Dim 24/08	9h Messe à Aspremont 11h Messe à Tourrette 11h Messe à Levens 12h Baptême à Tourrette	P FB P MT P FB P MT
Sam 09/08	11h Baptême Levens 14h Baptême Ste Claire 18h Messe à Ste Claire + 1ère C°	P FB P FB P MT	Jeu 28/08	18h Messe à Aspremont	P FB
Dim 10/08	9h Messe à Aspremont 11h Messe à Tourrette 11h Messe à Levens	P FB P FB P MT	Vend 29/08	18h Messe chap Noire Levens	P FB
Lun 11/08	10h Messe + Baptême quartier Ste Claire de Levens	P FB	Sam 30/08	11h Baptême à Tourrette 18h Messe à Tourrette 18h Messe à levens	JM P P FB P MT
Jeu 14/08	21h Process° Assomption de St Claude aux Salettes à Aspremont	P FB MT	Dim 31/08	10h Messe à St André, fête patronale de la Saint Grat , présidée par le P Cyril Geley, vicaire général (une seule messe paroissiale)	P FB MT

Rappel aux familles:
Anticipez l'inscription de vos enfants au catéchisme. prendre rendez-vous avec le curé au secrétariat.



CITATIONS DU CURÉ D'ARS À MÉDITER SUR LA VIERGE MARIE

« La Sainte Vierge est cette belle créature qui n'a jamais déplu au bon Dieu. » « Le Père se plaît à regarder le cœur de la Très Sainte Vierge Marie comme le chef-d'œuvre de ses mains. » « La Sainte Vierge nous a engendré deux fois, dans l'Incarnation et au pied de la Croix : elle est donc deux fois notre Mère. » « On n'entre pas dans une maison sans parler au portier ! Eh bien ! la Sainte Vierge est la portière du Ciel ! » « Tout ce que le Fils demande au Père lui est accordé. Tout ce que la Mère demande au Fils lui est pareillement accordé. » « Lorsque nos mains ont touché des aromates, elles embaument tout ce qu'elles touchent. Faisons passer nos prières par les mains de la Sainte Vierge, elle les embaumerá. »

Informations Horaires et services

Consulter la page 3, agenda de la semaine, pour horaires, célébrations et réunions

15, rue du général Joseph Tordo 06690 Tourrette-Levens - du lun. au ven. de 9h à 12h

Tel: 04 97 14 86 39- En cas d'urgence: Tel 07 61 16 76 87

 Église Saint-Jacques, Chapelle Saint-Claude, Sanctuaire Notre-Dame des Salettes
contact: secrétariat paroissial - tél: 04 97 14 86 39

Le jeudi à 17h30 Chapelet - Adoration - 18h Messe

 Église Saint-Antoine, chap. Noire, chap. Blanche, chap. Ste Claire, chap. Ste-Pétronille, chap. St-Michel, chap. St-Antoine de Padoue.
contact: "Veilleur" Monika AUGIER - tél: 06 27 14 66 56

 **Du lundi au dimanche (sauf vendredi) 18h Adoration suivie de la prière des vêpres à 18h30 à la chapelle Blanche**
Le Vendredi - Chapelle Noire à 17h30 Chapelet - Adoration - Messe 18h

 Église ND de l'Assomption, Chapelle Saint-Michel
contact: "Veilleur" Monika AUGIER - tél: 06 27 14 66 56

 Église St-André et Ste-Claire, accuei@presbyterestandre@nice.catholique.fr - tél 04 93 54 71 26
contact: "Veilleur" Claude BOSETTI - tél : 06 62 69 50 06

 **Le mercredi - Messe 18h**

 Église Saint Blaise:
contact: "Veilleur" Catherine GHIRLANDA - tél : 06 11 50 53 01

 **Le samedi Messe à 18h (voir en page 3 agenda)**

 Église Notre Dame de l'Assomption, chapelle du Caïre, chapelle Saint Antoine
contact: "Veilleur" Isabelle HESSE- tél : 06 77 05 18 61

 **Du lundi au samedi prière des Laudes à 8h45 à l'église**
Le Vendredi à 17h Chapelet - Messe 17h30

DEMANDES DE BAPTEME ET MARIAGE

1/ Baptême: Faire la demande 3 mois au moins avant la date envisagée. Le premier R.V sera pris avec le curé qui accueillera la demande et fixera date et modalités de la célébration. La préparation comprend deux réunions fixées en fonction de la date du baptême. Une 1^{ère} rencontre avec l'équipe baptême (échange), une 2^{de} avec un prêtre ou un diacre (catéchèse). La 3^{ème} et dernière étape est la mise au point de la célébration avec le célébrant.

2/ Mariage: Faire la demande un an avant la date envisagée. Le 1^{er} R.V sera pris avec le curé pour accueillir la demande et fixer la date de la célébration et organiser la préparation. Cette préparation est assurée en doyenné.

CATECHISME ET AUMONERIE

Catéchisme: 1^{er} contact: avec le secrétariat pour info et inscription

Aumônerie: collèges: contact Isabelle HESSE tél : 06 77 05 18 61

Rencontrer les prêtres et le diacre de la paroisse: pour un entretien spirituel ou le sacrement du pardon

Le Père François reçoit sur rendez-vous. - **Le Père Marc** reçoit sur rendez-vous.

CURÉ

P. FRANÇOIS BANVILLE

07 61 16 76 87

franb06@orange.fr

VICAIRE

P. MARC TONGALAHY

07 53 55 07 61

marctongalahy48@gmail.com

DIACRE:

JEAN-MARIE PANIZZI

06 38 24 17 99

jeanmariepanizzi@gmail.com

 spons@nice.catholique.fr

 <https://paroissesaintpons.e-monsite.com>